

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1270/SG/AE habilitant un agent de contrôle auxiliaire à constater les infractions à la réglementation du commerce dans le Territoire Français des Afars et des Issas .

n° 72-1270/SG/AE

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
28 août 1972

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1972

Date du numéro
10 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Ali Mohamed, agent de contrôle auxiliaire au Service des Affaires économiques, est habilité à constater, par procès-verbaux, les infractions à la réglementation du commerce dans Île Territoire français des Afars et des Issas, Avant d'entrer en fonction, M. Mohamed Ali Mohamed prêter le serment prescrit par la loi devant le président du tribunal de première instance.